



FICHE TECHNIQUE n°5

Les risques professionnels des opérateurs informels de pré-collecte des déchets

Fiche publiée en décembre 2020

Introduction

Des risques professionnels mal connus et peu pris en compte

Dans les villes du Sud, la pré-collecte des déchets ménagers est généralement réalisée en porte à porte par des opérateurs informels, très peu connus et reconnus par les autorités locales. Ces opérateurs travaillent généralement dans des **conditions insalubres, avec des équipements très rudimentaires et s'exposent à des risques sanitaires importants.**

Ces risques sont souvent peu connus des opérateurs eux-mêmes, qui ont généralement une perception négative du déchet par l'aspect olfactif essentiellement. Ils sont beaucoup moins conscients des problèmes de dos, des effets de la mauvaise alimentation, de la déshydratation ou de la contamination microbienne. Ces conditions sanitaires impactent sérieusement leur santé, et entravent leurs activités au quotidien (interruption momentanée ou durable de l'activité).

De plus, les risques professionnels sont rarement pris en compte au Sud, du fait d'un manque de moyens pour les prendre en compte (achat de matériel, réalisation de formations, etc.), mais également pour des raisons culturelles, comme par exemple la faible considération accordée à la « *prévention* » dans les approches sanitaires, alors que celle-ci est omniprésente au Nord, parfois même à l'excès.



Opérateur des déchets en tenue de travail à Brazzaville, © Gret

Les constats généraux

Dans leurs activités quotidiennes, les opérateurs de pré-collecte informels sont ainsi confrontés aux situations suivantes :

- › **utilisation d'un équipement peu ou moyennement performant** : pouss', moto benne, brouette ;
- › **utilisation de postures inconfortables** pendant le ramassage des déchets (collecte auprès des ménages, traction du chariot) et opération de décharge sur le dépotoir pouvant occasionner des problèmes de dos, des crampes, courbatures, douleurs, blocage des nerfs, entorse, inflammation ;
- › **tractage de charges lourdes** (jusqu'à 300 kg) pour les opérateurs utilisant des chariots manuels, cumulé à une exposition quotidiennement à la chaleur (températures extérieures dépassant souvent les 30°) et à l'humidité ;
- › **utilisation très rare de matériels de protection** (uniformes, bottes, gants, etc.) généralement considérés inconfortables, ou utilisation d'un matériel de mauvaise qualité (vêtements usagés et pas/peu lavés) ;

› **respiration des fumées noires sur les dépotoirs** dues au brûlage des déchets ;

› **mauvaise connaissance des risques liés à la nature des déchets et leurs conséquences sur la santé** : déchets médicaux contaminés (ex : seringues, scalpels, etc.), déchets dangereux (ex : plombs des batteries, etc.), déchets plastiques (fumées, etc.), déchets coupants (verre, ferraille, etc.)

› **fréquentation de sites à forte contamination microbienne** où vivent les cochons, animaux domestiques et rongeurs

› **confrontation aux accidents de la route** lors de la circulation sur des voies goudronnées et mauvaise connaissance du code de la route (pour les opérateurs utilisant des motos-bennes).

› **absence de repos ou congés dans l'année**, sauf le jour de repos hebdomadaire (dimanche ou vendredi, selon les pays) ou en cas de maladie.



Les risques

Les risques encourus par les opérateurs de pré-collecte peuvent être répartis en plusieurs catégories (détaillées dans l'annexe jointe à cette fiche) :



Risques musculo-squelettiques



Risques oculaires



Risques cutanés



Risques liés aux dépotoirs



Risques pneumologiques



Risques généraux

L'ensemble de ces risques et des pathologies associées requièrent des recommandations et solutions précises, qui sont détaillées dans la fiche annexe associée.

Les recommandations à l'endroit de pré-collecteurs

Les principales recommandations à l'endroit des pré-collecteurs dans le cadre d'une journée de travail sont les suivantes :



Avant de commencer l'activité

- › **échauffement des articulations** (rotation des bras et poignets) et étirements
- › **prendre un repas consistant** (si les moyens le permettent)
- › portez les **vêtements longs** et des **équipements de protection** : gants, foulard autour du nez, chaussures fermées, lunettes de protection (même si ils sont parfois gênants)
- › **renouveler régulièrement l'achat des équipements de protection** (qui se dégradent généralement après un an d'utilisation)



Pendant l'activité

- › faire attention en soulevant les charges à **respecter les postures et les bons gestes**
- › **boire suffisamment de l'eau**, prendre un **temps de pause** et manger un **repas équilibré**
- › **éviter la consommation d'alcool !**
- › si possible, se doter d'une **trousse à pharmacie**



A la fin de l'activité

- › **sécher** les chaussures et gants
- › **laver** les vêtements, le foulard
- › **se doucher** impérativement



Les principales recommandations à l'endroit des pré-collecteurs **dans le cadre de leur activité en général** sont les suivantes :

- › mettre en place un **service de remplacement** en cas de maladie ou de congés : personne de confiance que l'on a préalablement formée.
- › **se faire vacciner** contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos, la polio, la fièvre typhoïde¹
- › En cas de douleurs persistantes et récurrentes sur le squelette, les muscles, etc., **consulter un médecin au centre de santé**².
- › Si possible, **effectuer une visite médicale annuelle** auprès d'un centre de santé ou d'un médecin

4

Les recommandations à l'endroit des autres acteurs :

Des mesures complémentaires peuvent être mises en place afin de réduire les risques sanitaires et favoriser l'entraide entre les opérateurs. Les principales recommandations à l'endroit des structures engagées dans l'accompagnement des opérateurs de pré-collecte de déchets au Nord comme au Sud sont les suivantes:

- › Inciter **les autorités** (locales comme sanitaires) à reconnaître les opérateurs informels comme des acteurs de la gestion urbaine à part entière, afin qu'ils aient une meilleure confiance pour se présenter ensuite auprès d'eux et bénéficier de leurs conseils/services (ex: centre de santé)
- › Inciter les opérateurs à se structurer entre eux, afin de mettre en place des **petites mutuelles de santé**, des **mécanismes de financement** pour l'acquisition d'équipements de protection et négocier des **contrats collectifs avec des structures de santé**.
- › **Former les opérateurs sur les risques sanitaires en matière de déchets** (contamination microbienne, déchets médicaux, déchets dangereux) et **sur le code de la route** (pour les opérateurs travaillant avec des engins motorisés)
- › Mettre à disposition des opérateurs informels **des équipements de protection individuel durables** (gants, bottes, tenue, masque) et les accompagner dans leur usage et leur renouvellement, tout en sachant que cela implique souvent un long processus de changement de mentalité

¹ Pour des raisons liées à leurs croyances, certains opérateurs refusent de se faire vacciner.

² Les opérateurs informels sont généralement peu enclins à se rendre dans les centres de santé

Il est également à noter que le fait de vivre dans des conditions insalubres **tend à renforcer l'immunité** de ces opérateurs, les rendant plus résistants à de nombreuses maladies. C'est un argument très utilisé par les opérateurs, qu'ils avancent parfois pour éviter de se faire soigner. Cet argument (qui demanderait néanmoins à être vérifié scientifiquement) n'enlève en rien l'importance d'utiliser des équipements appropriés, d'avoir des pratiques sanitaires vertueuses et de renforcer la conscience des opérateurs sur les risques encourus



ANNEXES



Annexe 1 : Tableau des risques encourus par les opérateurs de pré-collecte

Risques musculaires

	Risques à court terme (+ causes)	Risques à long terme (+ causes)	Solutions proposées
Appareil locomoteur (OPC qui utilisent des chariots à traction humaine)	Squelette <ul style="list-style-type: none"> • Douleurs thoraciques (+++) • Lombalgies (+++) • Fractures par traumatisme, accident de la voie publique (++) 	<ul style="list-style-type: none"> • Hypercyphose thoracique (++) • Hyperlordose lombale (++) • Spondylolisthésis si mouvements répétés en hyperlordose (+) • Hernie discale (+++) • Raideur vertébrale (+++) <p>-> Pour tous ces risques : causes = mauvaise posture, mouvements répétés en flexion/extension, charge importante faisant pression sur le dos</p>	Prévention : <ol style="list-style-type: none"> 1) Faire attention à la posture utilisée quand on soulève des charges lourdes (mini formation pour apprendre les gestes de maintien) 2) Réaliser 5 minutes d'étirements à la fin de l'activité ou de la journée 3) Utilisation de ceintures de maintien pour soulager le dos 4) Utilisation de moto-benne à la place de chariot à traction humaine 5) Réduire la charge à porter 6) changer la forme des chariots à traction, une barre courbée au lieu d'une barre horizontale, ou utiliser un cordage 7) s'accorder des temps de pause durant la journée Traitement : Antalgiques de pallier 2 si douleur importante (ex : codéine)
	Muscles <ul style="list-style-type: none"> • Contractures, crampes (+++) <p>Cause : effort trop intense, prolongé, absence d'hydratation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déchirure musculaire (rhabdomyolyse) (+). Effort trop intense, accentuée par une mauvaise alimentation pauvre en protéine 		Prévention : <ul style="list-style-type: none"> • Boire de l'eau régulièrement sans attendre la sensation de soif • Faire attention à son alimentation • Traitement de la rhabdomyolyse : • Boire plus de diurétiques et limiter les efforts pendant quelques semaines. Attention à la complication du syndrome des loges qui nécrose le membre atteint
	Tendons/li-gaments Causes : mêmes mouvements répétés	<ul style="list-style-type: none"> • Tendinite (++) à cause de répétition du même mouvement 	<ul style="list-style-type: none"> • Récurrence de tendinite (+) • Tendinopathie de la coiffe des rotateurs (+) • Syndrome du canal carpien (+++)



Risques musculaires (suite)

		Risques à court terme (+ causes)	Risques à long terme	Solutions proposées
Appareil locomoteur (OPC qui utilisent des chariots à traction humaine)	Articulations	<ul style="list-style-type: none"> • Arthralgies (+++) • Arthrite rhumatoïdale aiguë ici comme complication d'une tendinite (+) • Entorse (+++) • Luxations par suite d'un traumatisme (+) 	<ul style="list-style-type: none"> • Arthrose prématurée (++) • Luxations (par conséquence d'hyper-élasticité des membres) (+) 	<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Echauffement des articulations avant l'activité : marcher, rotation des bras/poignets • Étirements en fin de journée <p>Traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entorse : 3 semaines d'atèle jour et nuit, 3 semaine d'atèle journée. Repos. • Luxation : hôpital pour radio et réduction • Antalgiques si douleur
	Membres supérieurs ou membres inférieurs	<ul style="list-style-type: none"> • Broyage partiel ou complet d'un membre (+) • Section partiel ou complet d'un membre (+) <p>-> Causes : soit par accident avec une mototricycle (écrasement sous une roue) ou accident sur la voie publique avec un chauffard (section d'un pied, d'une main). Autre possibilités, contact avec un explosif sur un dépôt.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Handicap moteur. <p>Cause = séquelle d'accident</p>	<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des opérateurs sur les manœuvres de mototricycles • Vigilance requise • Installer un miroir sur la barre du chariot à traction humaine pour une meilleure visibilité • Bandes réfléchissantes pour être visible des usagers de la route <p>Traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rééducation



Risques cutanés

	Risques à court terme (+ causes)	Risques à long terme (+ causes)	Solutions proposées
<p>Coupure : risque encouru par les gérants de dépotoirs, les opérateurs de pré-collecte + les personnes qui traversent un dépotoir</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plaies, lésions (+++) • Complications : Inflammation, infection par tétanos ou autres bactéries présentes, possible septicémie et gangrène -> causes : marcher pieds nus sur un bout de verre, manipuler à mains nues des objets tranchants • Contact avec du sang contaminé (attention au risque de VIH et hépatite B) (+) 	<ul style="list-style-type: none"> • Cicatrices chéloïdes (disgracieuses et évolutives) si mauvaise prise en charge, la peau perd de son élasticité (+) 	<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lavage des mains avec du savon • Faire attention aux objets coupants • Porter des gants protecteurs • Injection préventive contre le tétanos • Vaccination contre l'hépatite B, car elle se transmet par le sang • Attention à la transmission du VIH si une personne saigne, porter des gants avant de toucher la plaie <p>Traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas de plaie, rincer abondamment la zone et nettoyer au savon. Si suspicion tétanos, faire une injection • Protéger avec un pansement
<p>Brûlure : risque encouru par les gérants de dépotoirs, les opérateurs de pré-collecte + les personnes qui traversent un dépotoir</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Brûlure (tous degrés) (+++) -> causes : déchets encore en combustion, sol brûlant, utilisation de produits caustiques (eau de javel, soude) 	<ul style="list-style-type: none"> • Gène pour le mouvement si brûlure d'une articulation (+) 	<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Délimiter les endroits où un feu doit être allumé • Equipement de protection : gants, lunettes, chaussures fermées, vêtements longs • Vigilance durant le travail <p>Traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas de brûlure, rester 3 minutes sous écoulement d'eau, et selon le degré de la brûlure (1er degré superficiel au 3eme degré très grave) appliquer de la pommade anti-inflammatoire type bepanthen ou aller chez un médecin (traditionnel ou moderne)
<p>Piqûres : risque encouru par les gérants de dépotoirs, les opérateurs de pré-collecte + les personnes qui habitent à proximité d'un dépotoir</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Insectes hématophages (fourou/simulie) (++) • Myase (+) à cause de la concentration de mouches autour des déchets • Pas de risques de paludisme car les piqûres d'anophèles se passent la nuit • Lésions de prurit par sensation de démangeaison (++) à cause d'une piqûre ou de la transpiration • Seringue dans les déchets biomédicaux (+) 	<ul style="list-style-type: none"> • Paludisme lié aux piqûres de moustiques (++) • Fièvre typhoïde lié aux piqûres de moustiques (++) • Onchocercose suite à piqûre de moucherons (fourou) (+) 	<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vêtements longs, chaussettes • Protéger les déchets du chariot avec un drap pour éviter la concentration de mouches <p>Traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protection par un pansement, après application d'un antiseptique, changer le pansement régulièrement
<p>Allergies : risque encouru par les gérants de dépotoirs, les opérateurs de pré-collecte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Allergie immédiate si terrain génétique atopique (individu prédisposé à un allergène) (+) 	<ul style="list-style-type: none"> • Dermatite de contact (= eczéma de contact) (++) Cause : à force de manipuler un objet métallique, ou autre matériel allergisant 	<p>Traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eviction de l'allergène, car pas de possibilité de désensibilisation • Application de corticoïdes locaux



Risques cutanés (suite)

	Risques à court terme (+ causes)	Risques à long terme (+ causes)	Solutions proposées
<p>Mycoses : risque encouru par les gérants de dépotoirs, les opérateurs de pré-collecte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dermatophytose (+++) <p>Cause : humidité + chaleur, macération, souvent parce qu'on a marché longtemps dans les mêmes chaussures, ou porter les mêmes gants durant longtemps</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intertrigo (++) 	<ul style="list-style-type: none"> • Onychomycose (+) <p>Cause : humidité, chaleur, macération, manque d'hygiène des mains</p>	<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se doucher avec du savon et bien se sécher pour ne pas laisser d'humidité, surtout entre les orteils • Faire sécher les chaussures, les nettoyer de temps en temps <p>Traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anti-fongiques, test pour savoir si l'intertrigo est d'origine mycosique ou bactérienne
<p>Manuportage : risque encouru par les gérants de dépotoirs, les opérateurs de pré-collecte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contamination de la famille proche, en ramenant toutes les bactéries présentes dans les dépotoirs par les mains, par les habits, par les chaussures (+++) 		<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laisser les chaussures du travail à part • Se laver les mains, se doucher • Laver régulièrement ses habits • Ne pas prendre directement ses enfants dans ses bras en rentrant au foyer, ils sont + fragiles que les adultes
<p>Parasites : risque encouru par les gérants de dépotoirs, les opérateurs de pré-collecte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pédiculose de corps (+) <p>Cause : manque d'hygiène corporelle (transpiration constante) et port d'habits pendant longtemps sans lavage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ankylostomose (+) <p>Cause : marcher pieds nus par terre sur sol humide ou dans flaque boueuse</p>		<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre une douche, laver ses habits régulièrement, changer d'habits
<p>Œdème réactionnel : risque encouru par les gérants de dépotoirs, les opérateurs de pré-collecte</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Erysipèle (+) 	<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traitement de l'intertrigo avant l'évolution en érysipèle • Amélioration de la circulation (boisson, s'asseoir de temps à autre) • Bonne hygiène cutanée <p>Traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repos au lit avec la jambe surélevée • Antibiothérapie ciblée



Risques pneumologiques

	Risques à court terme (+ causes)	Risques à long terme (+ causes)	Solutions proposées
Pneumopathie : risque encouru par les gérants de dépotoirs, les opérateurs de pré-collecte + les personnes qui habitent à proximité d'un dépotoir	<ul style="list-style-type: none"> • Pneumopathie aiguë (+++) à cause de l'inhalation de certains polluants, monoxyde de carbone quand les OPC circulent sur les voies routières, dioxyde d'azote, formaldéhydes, fumées, gaz ou produits aérosolisés : peintures, produits ménagers ou cosmétiques • Pneumopathie d'hypersensibilité (+) liées à l'inhalation d'antigènes organiques (allergènes) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fibrose pulmonaire si pas de traitement d'une pneumopathie (+) 	<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eviter de porter un cache nez longtemps, cela empêche une bonne filtration de l'air par le nez, qui est un filtre naturel • Porter de préférence un foulard aspergé de parfum ou non, autour du nez <p>Traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aller voir un médecin
Troubles généraux : risque encouru par les gérants de dépotoirs, les opérateurs de pré-collecte + les personnes qui habitent à proximité d'un dépotoir	<ul style="list-style-type: none"> • Toux (+++) à cause de la poussière, de la soif non apaisée, des mauvaises odeurs • Dyspnée (++) à cause de la mauvaise qualité de l'air et des efforts physiques effectués • Nausées (++) à cause des mauvaises odeurs • Céphalées (+++) à cause des mauvaises odeurs, de la chaleur intense • Brulure des muqueuses à cause des fumées, ce qui entraîne des problèmes pour bien respirer (+++) 	<ul style="list-style-type: none"> • Toux chronique (++) à cause des poussières inhalées 	<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Foulard ou masque autour du nez • Ne pas rester trop longtemps autour des déchets si l'odeur est trop désagréable <p>Traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anti-émétiques si nausées importantes
		<ul style="list-style-type: none"> • Œdème pulmonaire (+) à cause de l'inhalation de corps volatils provenant de la combustion de matières plastiques 	<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas rester trop longtemps à côté de fumées issues de la combustion de matières plastiques. Faire attention aux gérants de dépotoirs dans lesquels ça brûle en permanence <p>Traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas s'allonger en permanence car l'eau suit la pesanteur • Aller voir un médecin



Risques oculaires

	Risques à court terme (+ causes)	Risques à long terme (+ causes)	Solutions proposées
<p>Parasite à tropisme oculaire : risque encouru par les gérants de dépotoirs, les opérateurs de pré-collecte</p>		<ul style="list-style-type: none"> • onchocercose (+) (suite à infestation cutanée par piqûre de moucherons). Donne la cécité sans traitement 	<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Porter des habits longs pour se protéger des piqûres <p>Traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Antibiothérapie ciblée
<p>Allergie/irritation : risque encouru par les gérants de dépotoirs, les opérateurs de pré-collecte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conjonctivite (++) • Blépharite (+) <p>-> cause : grain de sable, poussière dans les yeux, se frotter les yeux avec ses mains souillées, sécheresse de l'œil</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Toux chronique (++) à cause des poussières inhalées 	<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de lunettes de protection • Ne pas se frotter les yeux avec des mains sales <p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lavage des yeux avec sérum physiologique et puis utilisation de collyre pour arrêter l'inflammation



Risques liés aux dépotoirs

	Risques à court terme (+ causes)	Risques à long terme (+ causes)	Solutions proposées
<p>Parasitoses intestinales : risque encouru par les gérants de dépotoirs, les opérateurs de pré-collecte</p>	<ul style="list-style-type: none"> Parasitoses intestinales liées au péril fécal (++) à cause de la manipulation de couches souillées, de ramasser des déchets pour un usage personnel, des poignées de main 	<ul style="list-style-type: none"> Troubles digestifs chroniques (diarrhée, constipation, vomissement, occlusion) à cause de l'absence de traitement d'une parasitose (+) 	
<p>Animaux : risque encouru par les gérants de dépotoirs, les opérateurs de pré-collecte + les personnes qui habitent à proximité d'un dépotoir</p>	<ul style="list-style-type: none"> Transmission de maladie inter-espèce (+++). A cause des porcs (taenias) qui nagent dans la boue des déchets, des poulets qui se nourrissent dans les dépotoirs. Les mouches qui sont sur le dépotoirs peuvent transmettre des maladies aux animaux présents 		<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> Chasser les animaux qui sont sur le dépotoir Construire des barrières Bien cuire les viandes importantes si saussées importantes
<p>Eau : risque encouru par toute la population</p>	<ul style="list-style-type: none"> Problème avec l'eau située à proximité d'un dépotoir, les végétaux sont contaminés, l'eau est contaminée et certains parasites peuvent traverser la peau (+++) Problème de pollution des nappes phréatiques qui ne sont pas profondes et peuvent se trouver sous un dépotoir (+++) 	<ul style="list-style-type: none"> Epidémies de Choléra (+++) 	<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ne pas se baigner dans de l'eau contaminée Eviter de faire sa lessive dans de l'eau contaminée



Risques généraux

	Risques à court terme (+ causes)	Risques à long terme (+ causes)	Solutions proposées
Altération de l'état général	<ul style="list-style-type: none"> • Asthénie (fatigue) (+++) • Amaigrissement à cause d'efforts intense (++) • Anorexie (perte de l'appétit) à cause des mauvaises odeurs, à cause de la fatigue (++) 		<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bien se reposer, la santé passe aussi par le sommeil • Bien manger • Bien boire • Attention à l'auto-médication (ne pas prendre n'importe quoi n'importe où)
	<ul style="list-style-type: none"> • Stress (++) à cause du nombre de ménages à voir, du temps de parcours, des difficultés rencontrées 		<p>Prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre son temps, ne pas se submerger de travail • Prévoir un service de remplacement

Cette fiche fait partie d'une série de documents de capitalisation réalisés dans le cadre du projet PAGEDS (Promouvoir les Actions de Gestion des Déchets au Sud), entre 2017 et 2020.

- › Le projet PAGEDS vise la promotion du dispositif 1% déchets, le renforcement des compétences et l'accompagnement des initiatives des porteurs de projets autour de la gestion de déchets dans les pays du Sud.
- › Le dispositif 1% déchets permet aux collectivités et EPCI français de mobiliser 1% de leur budget dédié à la gestion des déchets à des actions de coopération internationale dans le secteur de la gestion des déchets. Le dispositif est animé par le réseau Amorce.

Les documents de capitalisation réalisés dans le cadre du projet PAGEDS sont disponibles en ligne sur les bases de données Amorce et Re-sources.

Ces deux bases de données ont été mises en œuvre / actualisées dans le cadre du projet PAGEDS.

PAGEDS

Rédaction : Florian Marchadour

Relecture : Christophe Mestre,

Remerciements : Equipe du projet FILIPA (Gret à Brazzaville), membres du PAGEDS

Crédit photo : Gret

Pour aller plus loin...

- › Fiche technique 1 : *Intégrer le secteur informel dans un diagnostic de gestion des déchets*
- › Fiche technique 2 : *Quelques repères sur la typologie des acteurs informels des déchets dans les villes du Sud*
- › Fiche technique 3 : *Le processus de formalisation des opérateurs informels de pré-collecte des déchets*
- › Fiche technique 4 : *Les outils de gestion technique et financière des pré-collecteurs*
- › Fiche technique 5 : *Les risques professionnels des opérateurs informels de pré-collecte des déchets*
- › Fiche technique 6 : *Les modes de gestion d'un service déchets*
- › Fiche technique 7 : *Le suivi du fonctionnement d'un service déchets*
- › Fiche technique 8 : *Déchets municipaux : connaître le gisement pour agir durablement*
- › Fiche technique 9 : *Prévention et réduction des déchets : et si la solution commençait par là ?*
- › Fiche technique 10 : *Coopérer dans le domaine des déchets - 8 idées reçues à déconstruire pour l'engagement des collectivités territoriales et des EPCI*

Documents et contact accessibles sur les bases de données suivantes :

- › Amorce : <https://amorce.asso.fr/boite-a-outils-dechets-action-internationale-et-dispositif-1-dechets>
- › Re-Sources : <https://www.plateforme-re-sources.org/>

Mis en oeuvre par

Financé par

